

à son tour son serviteur non seulement par l'éclat des miracles sur la terre, mais encore par une gloire extraordinaire dans le Ciel.

La Vénérable Jeanne-Marie de la Croix, dans une vision, fut admise à contempler la magnifique récompense que le Cœur de Jésus accorde au propagateur de son culte.

« Un jour de la fête de saint Antoine, nous dit-elle, étant en oraison, je vis l'âme de ce bienheureux portée par les Anges aux pieds du Christ. Notre-Seigneur ouvrait toute grande la plaie de son Cœur et ce Cœur tout rayonnant de lumière attirait et absorbait en quelque sorte l'âme de saint Antoine comme la lumière du soleil absorbe toute autre clarté. Dans le Cœur de Jésus l'âme du Saint m'apparaissait comme une pierre précieuse qui en remplissait toute la cavité. Le jeu varié de ses couleurs me représentait les vertus du Saint ; elles brillaient d'un éclat merveilleux dans l'océan de lumière du Cœur de Jésus, à l'honneur et à la gloire du Saint lui-même. Jésus prit ensuite cette perle dans son Cœur et la donna au Père Céleste qui la fit admirer aux Anges et aux Saints. »

O glorieux saint Antoine, ainsi honoré du Cœur adorable de Jésus, daignez conserver dans la famille séraphique cet amour brûlant qui vous consume encore de ses flammes. Jetez nos cœurs froids et languissants dans cette « fournaise ardente de la charité. » (1)

FR. ANGE-MARIE, O. F. M.

Vous n'ignorez pas ce que c'est qu'une assurance. C'est payer chaque année une somme plus ou moins importante, afin d'être secouru en certains événements déterminés.

On assure sa maison et son mobilier contre l'incendie. On assure sa famille contre la mort de son chef. Le cultivateur assure les récoltes contre la grêle. L'armateur assure les navires contre la tempête. On assure même son corps contre les accidents. Et son âme, peut-on l'assurer ? Oui, contre le seul danger qui la menace : l'enfer. Cette assurance s'appelle l'état de grâce.

C'est la meilleure de toutes. Qui ne voudrait en profiter !

(1) Litanies du Sacré-Cœur.